



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

médecine scolaire et universitaire

Question écrite n° 97839

Texte de la question

M. Jean-Pierre Le Roch appelle l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le métier d'infirmier scolaire. Les infirmiers scolaires interviennent tout au long de la scolarité des élèves, du cours préparatoire à la fin de la scolarité du second degré. Ils sont les acteurs privilégiés de la prévention au quotidien. Plusieurs syndicats signifient pourtant une volonté d'externalisation vers des structures extérieures à l'éducation nationale, moins à même de prévenir les dangers réels encourus par ce jeune public malheureusement confronté, de plus en plus tôt, aux addictions, aux dangers de l'alcool et de la drogue, à une sexualité non encadrée. Il souhaiterait donc connaître sa position sur ce sujet et recevoir des informations quant aux notes de services actuellement en circulation, allant à l'encontre de positions pourtant renforcées lors des discussions relatives à la refondation de l'école.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Le Roch](#)

Circonscription : Morbihan (3^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97839

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [19 juillet 2016](#), page 6763

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)